

EC-7 COMMENT LES CITOYENS PARTICIPENT-ILS A LA VIE DEMOCRATIQUE ? (la politique, le monde professionnel)

I. Comment les citoyens participent-ils à la vie politique ?

A) La diversité des partis politiques en France (p. 62 du manuel)

Un **parti** est **une association rassemblant ceux qui ont les mêmes idées politiques.**

Son objectif est d'**arriver au pouvoir (par les élections).**

Pour cela, il élabore un programme, c'est-à-dire **des propositions (de grandes idées qui donneront lieu à de nouvelles lois) qui seront mises en place si le parti est élu.**

En France, comme dans toute démocratie, il existe de nombreux partis d'opinions différentes (on appelle cela le **multipartisme, un élément du pluralisme démocratique.**).

Une démocratie se caractérise aussi par la **possibilité de changer de majorité politique au pouvoir** (on appelle cela l'**alternance**)

B) Comment les citoyens peuvent-ils se mobiliser ? (p. 64 puis 68 du manuel)

- La manière la plus évidente de participer à la vie démocratique est de **voter.**
- Un **parti politique**, est composé **d'adhérents (ils ont une carte)**, qui doivent **payer une cotisation.**

Si l'on souhaite s'engager pour défendre ses idées, on peut devenir **militant.** On va alors (par ex)

distribuer des tracts, aller en meeting (grande réunion où le candidats donne ses idées).

- De plus en plus, l'engagement des citoyens passe par d'autres moyens que les partis. Par exemple : **pétitions en ligne sur Internet, manifestations, militer dans des associations qui cherchent à peser sur l'opinion ou les décisions politiques.**

II. Quel est le rôle des syndicats ? (p. 76 puis 78 du manuel)

Les employés, les travailleurs indépendants ou les chefs d'entreprises peuvent adhérer un **syndicat**, c'est-à-dire : **une association qui défend les intérêts professionnels (c'est-à-dire dans le monde du travail) de ses adhérents.**

Ex de syndicats : **.CGT, CFTD, SUD ...**

Leurs actions sont très diverses :

- Ils peuvent organiser des actions de protestations (ex: **manifestations, grèves**)
- ils peuvent **négoier** avec l' **Etat** pour modifier les lois
- Dans les entreprises, ils peuvent conseiller les autres travailleurs.

Les syndicats présentent également des candidats aux **élections professionnelles** servent à désigner les **délégués** du **personnel** dont le rôle est de **représenter les salariés auprès de l'employeur.**

Le membre d'un syndicat peut également être élu au **Conseil des Prud'hommes** (le tribunal qui arbitre les conflits dans le monde du travail).

Aujourd'hui, de moins en moins de gens appartiennent à des syndicats en France.